Image not found or type unknown

divorce immobilier usufruit

Par **aurore64**, le **18/02/2010** à **15:02**

j'entame une procédure de divorce à l'amiable avec mon mari qui souhaite me laisser sa part de la maison afin que j'en sois totalement propriétaire, je ne souhaite pas la vendre car mes enfants y sont très attachés et je ne veux pas la quitter non plus, cependant même si nous sommes d'accord sur le fait que dans la moitié de la maison est comprise la prestation compensatoire,je trouve le montant trop élevé et je souhaiterai savoir s'il est possible qu'il reste propriétaire d'un quart du logement et qu'il m'en laisse d'usufruit sachant que si je vends la maison un jour il récupèrera une part car évidemment je propose cette solution car je ne peux pas lui payer aujourd'hui la part que je souhaiterai qu'il conserve pour que le partage soit équitable.
Je vous remercie de me signaler si c'est possible d'être accepté par le notaire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés